

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
du jeudi 9 septembre 2021

Présence(s) :

| Parents | | Membres du personnel | | Membres de la communauté | |
|-------------------------|---|-----------------------------|---|---------------------------------|--|
| Stéphanie Powers | P | Anik Charron | P | Jean Lessard | |
| Sonia Lamoureux-Faubert | P | Lynn Dupuis | P | | |
| Stéphanie Fortin | P | Édith Giasson | P | | |
| Marco Lanoue | P | Nancy Gauthier | P | | |
| Nicolas Robichaud | P | Christine Bélanger | P | Membre du public | |
| Paul Rodrigue Fomi | P | Sonya Proulx | P | | |
| Nadine Nsengiyumva | P | Claudia Matte | P | | |
| | | Marilyne Boileau | P | | |
| | | Véronique Daoust | P | | |

1. Ouverture de la réunion

Madame Boileau procède à l'ouverture de la réunion à 20 h 01.

2. Vérification du quorum

Il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Adopté avec le changement suivant : Devancer le point 7 (présence de la direction adjointe) avant le point 5.

L'ordre du jour est proposé par Mme Stéphanie Fortin et appuyé par Mme Sonya Proulx.

CE-01-2109 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi et adoption de procès-verbal du 17 juin 2021

Aucune correction à apporter. Suivi : Les travaux ont eu lieu durant l'été. Les salles de toilettes des garçons ont été complètement rénovées. Il reste encore plusieurs mobiliers intégrés à installer dans les locaux de classe. Le tout devrait être terminé au début octobre. L'adoption du procès-verbal du 17 juin 2021 est proposée par Mme Stéphanie Powers et appuyée par Mme Anik Charron.

CE-02-2109 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. **Élections**

Mme Boileau fait appel aux gens intéressés par les postes à être comblés, demande de faire connaître leur intérêt et invite également les membres à proposer des noms.

Mesdames Stéphanie Fortin et Stéphanie Powers se présentent pour la présidence. Un vote a lieu à l'aide d'un formulaire FORMS. Mme Fortin est élue à la majorité.

Mme Stéphanie Powers accepte le poste de vice-présidence.

Le poste de représentant du comité de parents a été comblé lors de l'assemblée générale : Stéphanie Powers a été élue.

CE-03-2109 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. **Parole au public**

Aucun commentaire.

7. **Présence de la direction adjointe**

Le CÉ doit décider s'il permet à Mme Daoust d'assister aux réunions. Il est proposé par Mme Dupuis et appuyé par M. Robichaud que Mme Daoust puisse assister aux séances du conseil d'établissement.

CE-04-2109 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. **Dénonciation d'intérêts**

Madame Boileau enverra le formulaire électronique par courriel. Les membres qui désirent recevoir une copie papier peuvent en faire la demande.

9. **Calendrier des rencontres**

Modification : Il faut changer le 10 décembre pour le 8 décembre.

Il est proposé par Mme Powers et appuyé par M. Robichaud d'adopter le calendrier des rencontres du CÉ avec la modification.

CE-05-2109 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. **Liste des membres du CÉ**

Madame Boileau avise les membres qu'elle complètera la liste à l'ordinateur et l'enverra à tous.

11. Formation pour les nouveaux membres du CÉ

Les nouveaux membres du CÉ doivent participer à une formation obligatoire. Le lien Internet sera envoyé par courriel aux membres. Il leur est demandé d'en prendre connaissance à leur rythme. Des capsules seront aussi ciblées lorsque certains sujets seront abordés au CÉ.

12. Amendement - Dérogation de fréquentation du service de garde—Entente avec l'école Carle

Mme Boileau présente la lettre d'adoption de l'entente avec l'école Carle qui a été modifiée et entérinée par courriel.

La dérogation de fréquentation du SDG de l'école Carle est proposée par Mme Dupuis et appuyée par Mme Charron.

CE-06-2109 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Protocole d'entente entre l'école du Bois Joli et le CPE petits pieds 2020-2021

Le CÉ doit se prononcer sur le protocole d'entente entre l'école du Bois Joli et le centre de la petite enfance « Petit Pieds » concernant l'utilisation de l'école en cas de mesures d'urgence du CPE.

Il est demandé de s'informer si le protocole peut être automatiquement renouvelé à chaque année (à moins de modification d'une part ou de l'autre) sans passer par le CÉ.

Il est proposé par Mme Giasson et appuyé par M. Robichaud d'approuver le protocole d'entente.

CE -07-2109 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Campagne de financement avec la compagnie Humeur

Mme Boileau explique nous aurons encore cette année une campagne de financement avec la compagnie Humeur. Une rencontre est prévue la semaine prochaine. D'autres détails seront donnés au prochain CÉ.

15. Autorisation de sortie aux abords de l'école

Il est proposé par Mme Proulx et appuyé par M. Lanoue d'autoriser les sorties aux abords de l'école selon les modalités présentées.

CE -08-2109 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Sorties éducatives ou facultatives

Il est proposé par Mme Bélanger et appuyé par Mme Lamoureux d'autoriser la sortie de cross-country.

Il est proposé par Mme Powers et appuyé par Mme Giasson d'autoriser la sortie à la Maison de la Culture pour les classes TSA et les élèves du 2^e cycle.

CE -09-2109 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Mot de l'OPP

Un courriel sera envoyé à tous les parents pour solliciter leur participation à l'OPP de l'école.

18. Mot du personnel

Mme Bélanger est de retour de congé. Son retour est progressif et le service d'orthopédagogie redébutera à la fin septembre.

Mme Charron exprime que les élèves du préscolaire ont eu une belle rentrée progressive. La rentrée est très positive. Nous accueillons plusieurs nouveaux élèves et nouveaux parents donc les enseignantes prennent le temps de bien expliquer les procédures, le fonctionnement. Le vidéo qui a été filmé l'an dernier sera bientôt diffusé. Ce projet vise à faciliter l'intégration des élèves au préscolaire.

Mme Dupuis est contente d'être de retour au conseil d'établissement et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Les enseignants du 1^{er} cycle continuent de faire vivre de beaux projets aux élèves.

Mme Gauthier exprime que les enseignants du 3^e cycle accueillent peu de nouveaux arrivants, la clientèle étant assez stable. Ils développent tranquillement le lien avec les élèves et amorcent doucement l'enseignement de nouveaux apprentissages.

Mme Giasson annonce que les élèves participeront bientôt à une pièce de théâtre qui avait été annulée l'an dernier. Elle souligne que les élèves ont eu beaucoup de plaisir à la fête de la rentrée. Elle souhaite la bienvenue à une nouvelle collègue au 2^e cycle, Mme Caroline Charbonneau-Nicole.

Mme Matte est la nouvelle TES du centre d'aide. Elle travaillait déjà à l'école donc elle bien le fonctionnement et les élèves. Elle y mettra sa couleur et elle a hâte de relever le défi.

Mme Proulx est bien contente qu'il n'y ait plus l'obligation de bulles au service de garde. Plusieurs belles activités sont à venir, différents volets seront offerts aux élèves selon leurs intérêts. Le service de garde compte 17 employés, dont 3 nouvelles éducatrices. Le service de traiteur a débuté cette semaine, les élèves semblent appréciés. Toutefois, les dîners Subway reprendront seulement en octobre, car la franchise a des difficultés au niveau de son personnel.

19. Mot de la direction

Mme D'Aoust explique qu'il y a beaucoup de changement au niveau du personnel administratif. En effet, nous avons une nouvelle directrice, une nouvelle secrétaire et une nouvelle secrétaire d'école. Il y a aussi eu du mouvement au niveau de la clientèle avec l'ajout d'une classe de 1^{re} année et le transfert de plusieurs élèves de 4^e année vers d'autres écoles du secteur. Nous faisons également appel aux parents qui n'ont pas encore répondu au sondage concernant les outils technologiques. Le taux de réponse est faible et cela occasionne davantage de travail pour nous.

20. Varia

Aucun point au varia.

21. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu sur Teams le 13 octobre à 18h30.

22. Levée de l'assemblée

Mme Powers propose la levée de l'assemblée à 21H05. La proposition est appuyée par Mme Giasson.

CE-10-2109 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Stéphanie Fortin, présidente

Mme Marilyne Boileau, directrice